

Le saviez-vous ?

Blason de la commune



Le 23 mars 1923, un courrier des services d'architecture pour la reconstitution définitive du département de l'Aisne, sous le couvert du Ministère des Régions Libérées définit et fixe le blason communal du village.

Ce blason reprend les armoiries des familles de Mérélessart et de Mailly, seigneurs du Grand-Essigny au XVIème et XVIIème siècles :

Ecartelé: aux 1 & 4, d'or à trois bandes d'azur pour Mérélessart; aux 2 & 3, d'or à trois maillets de gueules, pour Mailly .



Attribut distinctif des armes des communes, une couronne crénelée figure au dessus des armoiries ; autour de l'écu, sont placées des branches de chêne et de laurier, reliées par un ruban vert et rouge auquel est attaché la Croix de Guerre.

Ecartelé soit partagé en quatre quartiers égaux dits « quarts »

Au 1^{er} et 4^{ème} (quart) : d'or à 3 bandes d'azur

Le fond des quarts est couleur jaune (or) et il y a 3 bandes bleues (azur).



- Au 2 & 3 (quart) : d'or
- ✓ à 3 maillets : le nom de Mérélessart serait dérivé de maillet pour marteau.
- ✓ de gueules : couleur rouge.

Pourquoi la Croix de Guerre sur notre blason : le 17 octobre 1920, la Croix de guerre 1914/1918 a été attribuée au village d'Essigny le Grand suite à la destruction totale du village en 1917. Vous pouvez toujours voir le diplôme et la Croix de Guerre dans un tableau accroché dans la salle communale en mairie.